



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 2 mars 2020
Council Chambers
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h34.

2. Prière

Le conseiller Michel Levert fait la lecture de la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2020-28

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant:

5.3. Dossier des ressources humaines

ADOPTÉE, telle que modifiée

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

5. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2020-29

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1. Procès-verbaux des réunions du 16 décembre 2019, 15 janvier 2020, 22 janvier 2020 et 19 février 2020

5.2. Dossier des ressources humaines

5.3. Dossier des ressources humaines

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h36 et retournent dans la salle du conseil à 19h09.

RÉSOLUTION 2020-30

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Michel Levert

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

7. Annonces

Le conseiller Don Bouchard explique que le festival des jeux gonflables qui a eu la journée de la famille s'est bien déroulé et remercie les organisateurs de l'événement.

8. Période de Questions/Commentaires

Rolland Labonté demande quel était le sujet discuté à huis clos lors de la rencontre de la forêt Larose. Le maire Desjardins répond que la discussion concernait une question immobilière.

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2020-31

Proposée par Michel Levert

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique « items par consentement » à l'ordre du jour de la réunion régulière du 2 mars 2020, soient adoptés :

- 10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:
 - a. Réunion régulière - 19 février 2020
 - b. Comité plénier - 19 février 2020
- 10.2. Les recommandations suivantes du comité plénier du 19 février 2020
 - a. Résolution pour adopter le plan de travail corporatif 2020
- 10.3. Résolution pour nommer un membre au comité consultatif de l'environnement
- 10.4. Résolution pour adopter les réductions de taxes en vertu des articles 357 et 358 de la Loi sur les municipalités
- 10.5. Résolution pour l'embauche d'un agent à l'application des lois municipales
- 10.6. Résolution pour nommer neuf pompiers volontaires
- 10.7. Résolution pour déclarer le 46e "Annual Championship banquet and playoff" de la Ligue d'homme 74 1/2 comme étant un événement d'envergure municipale

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2020-31:

10.2a. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil adopte le plan de travail corporatif 2020 tel que décrit dans le rapport no. ADMIN2020-02.

10.3 ATTENDU QU'il y a présentement trois (3) postes vacants au sein du Comité consultatif de l'environnement;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte de nommer M. Matthieu Dabrowski à titre de membre du comité consultatif de l'environnement pour le reste du terme.

10.4 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte les réductions de taxes au montant de \$310.69, étant la part de la Cité Clarence-Rockland. Ceci est en vertu des articles 357 & 358 de la Loi sur les Municipalités, contre les propriétés foncières décrites dans l'annexe « A » du rapport numéro FIN2020-006.

10.5 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte l'embauche de M. Jacob Chénier, effectif le 3 mars 2020, à titre d'agent à l'application des lois municipales à temps plein; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le salaire de M. Chénier soit établi au niveau 1 de la Classe 2 (Cols Bleus) de la grille salariale en vigueur des employés syndiqués, tel que recommandé.

10.6 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte l'embauche de Jean-Robert Cousineau, Jean-Yves Gaudreau, Jérémy O'Grady Martel, Jacob Chénier Lamadeleine, Eric Leclair, Nicolas Lanthier, Jonathan Mitchell, Sébastien Bercier et Maxime Leblanc, à titre de pompier volontaire, effectif le 2 mars, 2020; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ces pompiers soient en probation obligatoire pour une période d'un an suite à la complétion de la formation requise; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QUE le salaire de ces pompiers soit établi au salaire probatoire établi dans la convention collective.

10.7 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland déclare le 45^e Annual Championship banquet and playoff, organisé par la Ligue d'homme 74 1/2, qui aura lieu le 14 mars 2020, à l'aréna de Clarence Creek, comme étant un événement d'envergure municipale afin de permettre qu'un permis d'occasion spéciale soit émis par la Commission des Alcools et des Jeux de l'Ontario.

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Règlement sur la circulation et le stationnement et règlement sur les pénalités administratives

Suite aux questions, Mario Villeneuve explique que ce nouveau règlement a pour but de maintenir le stationnement tel quel, excepté les endroits où des correctifs sont requis.

Suite aux questions, Mario Villeneuve explique le processus pour récupérer les frais des contraventions avec le Ministère des Transports. Il ajoute qu'en cas de contestations, les officiers n'auront plus à se déplacer à la cour de l'Original.

RÉSOLUTION 2020-32

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE le personnel a été mandaté de faire une révision complète du règlement sur la circulation automobile et le stationnement ;

ATTENDU QUE le conseil, à la réunion régulière du 16 décembre 2019, a différé l'adoption du règlement révisé sur la circulation automobile et le stationnement;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte le règlement 2020-18 sur la circulation automobile et le stationnement tel que recommandé au rapport ADMIN2019-013; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal adopte le règlement 2020-19 portant sur les pénalités administratives tel qu'annexé au rapport ADMIN2019-013.

ADOPTÉE

11.2 Réunion spéciale pour la gestion des actifs

Suite aux questions, Julian Lenhart explique qu'il y a un risque que certains projets ne puissent pas se concrétiser cette année. Il ajoute que l'argent qui ne sera pas utilisée ira dans les réserves.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que chacun des membres du conseil seront contactés par le consultant afin d'obtenir l'avis général du conseil sur certains actifs.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que les discussions de cette rencontre auront pour but d'aller chercher les priorités du conseil afin d'établir un plan rencontrant l'ensemble des objectifs.

RÉSOLUTION 2020-33

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE lors des délibérations du budget 2020, le Conseil a approuvé l'enveloppe budgétaire de 2 956 000 \$, sans approuver les projets d'immobilisations proposés; et

ATTENDU QUE lors des délibérations du budget 2020, le Conseil a demandé au personnel de réviser la liste des projets d'immobilisations; et

ATTENDU QUE la liste des projets d'immobilisations ne peut être élaborée sans réviser la stratégie et le plan actuels de gestion des actifs de la Cité;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil approuve une réunion spéciale de comité plénier d'un (1) jour, le 24 avril 2020, pour réviser le plan de gestion des actifs de la Ville.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

12.1 2020-16 - Levée de la réglementation de partie de lot – Estelle et Michel Bernard – Alma

RÉSOLUTION 2020-34

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2020-16, étant un règlement relatif à la désignation de terrains non assujettis à la réglementation de parties de lots, applicable à une partie du lot 90 du Plan Andrew Bell 1908, localisé sur le chemin Alma à Rockland, soit adopté.

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2020-35

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2020-17, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 2 mars 2020, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 19h42.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe